Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/01/2025 - 862 - 1980 B 00657 - 487 280 430 - BELVER

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 264	7 444	33 820	34 879
Constructions	746 205	645 070	101 136	117 478
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 255 171	526 002	729 169	806 440
Autres immobilisations corporelles	1 876 106	1 437 230	438 877	506 022
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	187 358		187 358	187 358
Prêts	3 500		3 500	
Autres immobilisations financières	13 850		13 850	13 390
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 123 455**	**2 615 745**	**1 507 710**	**1 665 568**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 615		1 615	791
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 026 308		1 026 308	1 015 674
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	46 670	381	46 289	51 157
Autres créances	111 453		111 453	144 327
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	868 236		868 236	779 956
Charges constatées d'avance (3)	24 415		24 415	29 060
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 078 698**	**381**	**2 078 317**	**2 020 965**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 202 153**	**2 616 126**	**3 586 027**	**3 686 533**

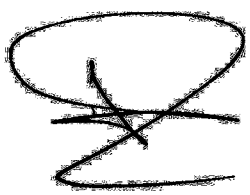
(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	317 505	317 505
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	31 751	31 751
Réserves statutaires ou contractuelles	215 153	167 262
Réserves réglementées		
Autres réserves	759 747	688 682
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**289 724**	**239 456**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 613 881**	**1 444 656**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	720 116	887 339
Emprunts et dettes financières diverses (3)	280 758	426 666
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 746	543 244
Dettes fiscales et sociales	293 889	269 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54 189	30 409
Autres dettes	8 294	10 781
Produits constatés d'avance	49 154	73 731
TOTAL DETTES	**1 972 146**	**2 241 876**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 586 027**	**3 686 533**

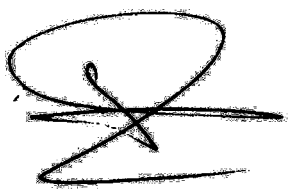
(1) Dont à plus d'un an (a)	430 609	409 304
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 541 537	1 832 573
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	215 663	301 980
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	12 836 524		12 836 524	12 118 935
Production vendue (biens)	1 314 382		1 314 382	1 151 941
Production vendue (services)	174 298		174 298	158 541
Chiffre d'affaires net	**14 325 203**		**14 325 203**	**13 429 417**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			51 130	19 544
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 205	34 052
Autres produits			5 207	2 074
Total produits d'exploitation (I)			**14 414 745**	**13 485 087**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			11 865 876	11 205 065
Variations de stock			-10 634	-94 968
Achats de matières premières et autres approvisionnements			26 572	20 372
Variations de stock			-825	1 044
Autres achats et charges externes (a)			809 385	724 040
Impôts, taxes et versements assimilés			90 436	92 814
Salaires et traitements			950 725	870 004
Charges sociales			216 257	208 163
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			322 058	284 680
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			381	289
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			420	-231
Total charges d'exploitation (II)			**14 270 652**	**13 311 271**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**144 092**	**173 816**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			11 294	10 780
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			37 460	17 996
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**48 754**	**28 776**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			16 454	18 442
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**16 454**	**18 442**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**32 300**	**10 334**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**176 392**	**184 150**



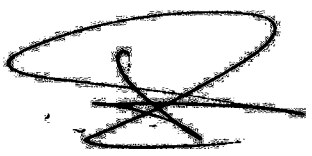
Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	210 833	175 653
Sur opérations en capital	23 251	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**234 084**	**175 653**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	20 682	47 593
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 938	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**29 620**	**47 593**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**204 464**	**128 060**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	91 132	72 754
Total des produits (I+III+V+VII)	**14 697 582**	**13 689 516**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**14 407 858**	**13 450 060**
BENEFICE OU PERTE	**289 724**	**239 456**

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	*21 504*	*8 691*
- Redevances de crédit-bail immobilier		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BELVER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 586 027 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux articles 223 A et suivants du CGI, les sociétés SAS AYPACA (mère), et SAS BELVER (fille), ont opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale à partir de l'exercice ouvert au 01/01/2024.

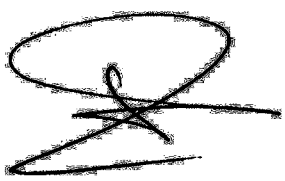
La convention de répartition de l'impôt retenue est celle de la comptabilisation de la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagements des terrains : 50 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne afférente au rayon auxquels ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du premier entré, premier sorti."
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 3.77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Taux de rotation du personnel par tranche d'âge et en considérant une probabilité de présence à l'âge de départ à la retraite de 1 pour les salariés ayant 60 ans ou plus à la date de clôture des présents comptes annuels
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 12-16

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 902 729	189 860	173 842	3 918 746
Immobilisations financières	200 749	3 960		204 709
Total	**4 103 477**	**193 820**	**173 842**	**4 123 455**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 437 909	330 996	153 160	2 615 745
Immobilisations financières				
Total	**2 437 909**	**330 996**	**153 160**	**2 615 745**
ACTIF NET				**1 507 710**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 199 889 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 500		3 500
Autres	13 850		13 850
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	46 670	46 670	
Autres	111 453	111 453	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 415	24 415	
Total	**199 889**	**182 538**	**17 350**

Prêts accordés en cours d'exercice	3 500
Prêts récupérés en cours d'exercice	

Produits à recevoir

	Montant
Budget fidelite a recevoir	27 762
Bpc a recevoir	48 127
Produit a recevoir ttc	664
Bonification filiale a recevoi	1 499
Total	**78 052**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

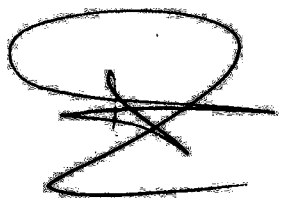
	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	289	381	289	381
Total	**289**	**381**	**289**	**381**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		381	289	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision pour chèque impayé	381
TOTAL	**381**

Les chèques impayés inscrits sous la rubrique clients et comptes rattachés font l'objet d'une provision en fonction des probabilités de recouvrement.



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	11 294	10 780
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	37 460	17 996
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**48 754**	**28 776**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 454	18 442
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**16 454**	**18 442**
Résultat financier	**32 300**	**10 334**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	210 833	175 653
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 251	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**234 084**	**175 653**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 682	47 593
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 938	
Total des charges exceptionnelles	**29 620**	**47 593**
Résultat exceptionnel	**204 464**	**128 060**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20 682	
Amortissements des immobilisations	8 938	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		210 833
Produits des cessions d'éléments d'actif		23 251
TOTAL	**29 620**	**234 084**

Suite à la reprise du pdv, la société a signé une convention avec le groupement INTERMARCHE et bénéficie d'un budget d'accompagnement pour la période 2019 à 2024 soit 100 000.00 € pour 2023.

Suite aux travaux de mise aux normes, la société a signé une convention avec le groupe INTERMARCHE & bénéficie d'un budget pour la période 2022 à 2027 soit 110 833.00 € pour 2023.

BELVER
Société par actions simplifiée
au capital de 317 505 euros
Siège social : 39, Rue de la Roche, 85230 BEAUVOIR SUR MER
487 280 430 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 289 724 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	289 724 euros
A la réserve spéciale pour fonds propres	57 944 euros
Le solde en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 991 527 euros.	231 780 euros

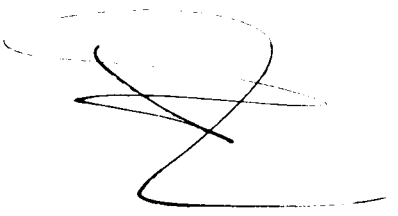
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Patrice RACINE
Société AYPACA

Certifié Conforme



SOREX

BELVER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

BELVER
Société par actions simplifiée
au capital de 317 505 €

39 route de La Roche

85230 BEAUVOIR SUR MER

RCS La Roche-sur-Yon 487 280 430

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société BELVER,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELVER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation de stocks

La société évalue et déprécie ses stocks selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société SAS BELVER, décrite dans la note « STOCKS » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour l'application de cette approche.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés.

5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

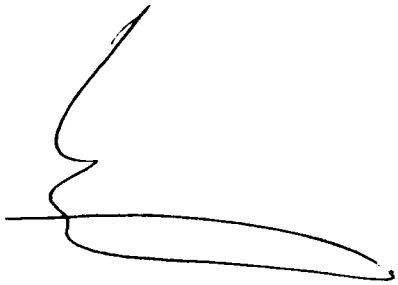
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet, le 13 juin 2024

SAS SOREX
Commissaire aux comptes

Stéphane GRENOUILLEAU
Commissaire aux comptes Associé
Mandataire social



Benjamin BELLIER
Commissaire aux comptes Associé



ÉTATS FINANCIERS

ANNEXES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 264	7 444	33 820	34 879
Constructions	746 205	645 070	101 136	117 478
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 255 171	526 002	729 169	806 440
Autres immobilisations corporelles	1 876 106	1 437 230	438 877	506 022
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	187 358		187 358	187 358
Prêts	3 500		3 500	
Autres immobilisations financières	13 850		13 850	13 390
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 123 455**	**2 615 745**	**1 507 710**	**1 665 568**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 615		1 615	791
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 026 308		1 026 308	1 015 674
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	46 670	381	46 289	51 157
Autres créances	111 453		111 453	144 327
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	868 236		868 236	779 956
Charges constatées d'avance (3)	24 415		24 415	29 060
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 078 698**	**381**	**2 078 317**	**2 020 965**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 202 153**	**2 616 126**	**3 586 027**	**3 686 533**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	317 505	317 505
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	31 751	31 751
Réserves statutaires ou contractuelles	215 153	167 262
Réserves réglementées		
Autres réserves	759 747	688 682
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**289 724**	**239 456**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 613 881**	**1 444 656**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	720 116	887 339
Emprunts et dettes financières diverses (3)	280 758	426 666
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 746	543 244
Dettes fiscales et sociales	293 889	269 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54 189	30 409
Autres dettes	8 294	10 781
Produits constatés d'avance	49 154	73 731
TOTAL DETTES	**1 972 146**	**2 241 876**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 586 027**	**3 686 533**
(1) Dont à plus d'un an (a)	430 609	409 304
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 541 537	1 832 573
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	215 663	301 980
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	12 836 524		12 836 524	12 118 935
Production vendue (biens)	1 314 382		1 314 382	1 151 941
Production vendue (services)	174 298		174 298	158 541
Chiffre d'affaires net	**14 325 203**		**14 325 203**	**13 429 417**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			51 130	19 544
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 205	34 052
Autres produits			5 207	2 074
Total produits d'exploitation (I)			**14 414 745**	**13 485 087**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			11 865 876	11 205 065
Variations de stock			-10 634	-94 968
Achats de matières premières et autres approvisionnements			26 572	20 372
Variations de stock			-825	1 044
Autres achats et charges externes (a)			809 385	724 040
Impôts, taxes et versements assimilés			90 436	92 814
Salaires et traitements			950 725	870 004
Charges sociales			216 257	208 163
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			322 058	284 680
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			381	289
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			420	-231
Total charges d'exploitation (II)			**14 270 652**	**13 311 271**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**144 092**	**173 816**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			11 294	10 780
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			37 460	17 996
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**48 754**	**28 776**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			16 454	18 442
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**16 454**	**18 442**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**32 300**	**10 334**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**176 392**	**184 150**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	210 833	175 653
Sur opérations en capital	23 251	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**234 084**	**175 653**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	20 682	47 593
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 938	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**29 620**	**47 593**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**204 464**	**128 060**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	91 132	72 754
Total des produits (I+III+V+VII)	**14 697 582**	**13 689 516**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**14 407 858**	**13 450 060**
BENEFICE OU PERTE	**289 724**	**239 456**

(a) Y compris
- Redevances de crédit-bail mobilier | *21 504* | *8 691*
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Pénode du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BELVER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 586 027 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 289 724 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux articles 223 A et suivants du CGI, les sociétés SAS AYPACA (mère), et SAS BELVER (fille), ont opté pour le régime de groupe d'intégration fiscale à partir de l'exercice ouvert au 01/01/2024.

La convention de répartition de l'impôt retenue est celle de la comptabilisation de la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagements des terrains : 50 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne afférente au rayon auxquels ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du premier entré, premier sorti."
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 3.77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Taux de rotation du personnel par tranche d'âge et en considérant une probabilité de présence à l'âge de départ à la retraite de 1 pour les salariés ayant 60 ans ou plus à la date de clôture des présents comptes annuels
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 12-16

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 902 729	189 860	173 842	3 918 746
Immobilisations financières	200 749	3 960		204 709
Total	**4 103 477**	**193 820**	**173 842**	**4 123 455**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 437 909	330 996	153 160	2 615 745
Immobilisations financières				
Total	**2 437 909**	**330 996**	**153 160**	**2 615 745**
ACTIF NET				**1 507 710**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 199 889 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 500		3 500
Autres	13 850		13 850
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	46 670	46 670	
Autres	111 453	111 453	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 415	24 415	
Total	**199 889**	**182 538**	**17 350**
Prêts accordés en cours d'exercice	3 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Budget fidelite a recevoir	27 762
Bpc a recevoir	48 127
Produit a recevoir ttc	664
Bonification filiale a recevoi	1 499
Total	**78 052**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	289	381	289	381
Total	**289**	**381**	**289**	**381**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		381	289	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision pour chèque impayé	381
TOTAL	**381**

Les chèques impayés inscrits sous la rubrique clients et comptes rattachés font l'objet d'une provision en fonction des probabilités de recouvrement

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 317 505,00 € décomposé en 21 167 titres d'une valeur nominale de 15,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 972 146 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	215 663	215 663		
- à plus de 1 an à l'origine	504 453	73 844	404 103	26 505
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	268 541	268 541		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 746	565 746		
Dettes fiscales et sociales	288 157	288 157		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54 189	54 189		
Autres dettes (**)	26 243	26 243		
Produits constatés d'avance	49 154	49 154		
Total	**1 972 146**	**1 541 537**	**404 103**	**26 505**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	107 007			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	288 134			
(**) Dont envers les associés	17 949			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 12 216 €.

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	504 064	504 064	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**504 064**	**504 064**	

Charges à payer

RE

	Montant
Fact.a rec. ttc fourn frais g.	26 715
Int.courus s/emp aup.etablt crédit	389
Int.courus s/protocole	171
Int.courus s/protocole chabrieres	66
Int s ct ct a payer pp	1 458
Dettes provis. pr congés à payer	69 030
Prov indem. preca	3 552
Primes de bilan cap	11 345
Charges sociales s/congés à payer	18 259
Charges sociales - charges à payer	2 524
Charges sur precarite	790
Taxe apprentissage a payer	1 577
Cvae cfe	375
Taxe sur publicite a payer	681
Taxe ins	1 080
Tascom	39 759
Taxe val hor	162
Total	**177 932**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	24 293		
Charges fin. const. d avance	122		
Total	**24 415**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Rist.ouverture percues d avanc	49 154		
Total	**49 154**		

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS BELVER | **COMPTES ANNUELS**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	11 294	10 780
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	37 460	17 996
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**48 754**	**28 776**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 454	18 442
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**16 454**	**18 442**
Résultat financier	**32 300**	**10 334**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	210 833	175 653
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 251	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**234 084**	**175 653**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 682	47 593
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 938	
Total des charges exceptionnelles	**29 620**	**47 593**
Résultat exceptionnel	**204 464**	**128 060**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20 682	
Amortissements des immobilisations	8 938	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		210 833
Produits des cessions d'éléments d'actif		23 251
TOTAL	**29 620**	**234 084**

Suite à la reprise du pdv, la société a signé une convention avec le groupement INTERMARCHE et bénéficie d'un budget d'accompagnement pour la période 2019 à 2024 soit 100 000 00 € pour 2023.

Suite aux travaux de mise aux normes, la société a signé une convention avec le groupe INTERMARCHE & bénéficie d'un budget pour la pénode 2022 à 2027 soit 110 833.00 € pour 2023.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 40 698 €
Cette indemnité de départ à la retraite ne fait l'objet d'aucune comptabilisation.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.